

Le coup d'envoi des travaux du terrain de football/soccer synthétique à l'école Jacques-Leber est donné!

Saint-Constant, le 10 mai 2018 – Le coup d'envoi officialisant l'ouverture du chantier qui mènera à la réalisation du terrain de football (LCF)/soccer synthétique éclairé à l'école secondaire Jacques-Leber à Saint-Constant a eu lieu le mardi 8 mai dernier. C'est monsieur Jean-Claude Boyer, maire de Saint-Constant, et madame Marie-Louise Kerneis, présidente du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS), qui ont eu le privilège de procéder à cette pelletée de terre confirmant la réalisation de ce projet rassembleur.



L'aménagement du terrain éclairé de l'école Jacques-Leber se déroulera pendant l'été 2018, sur une période de 12 semaines. Le terrain répondra tant aux besoins de la CSDGS qu'à ceux de la Ville de Saint-Constant en permettant la pratique d'activités physiques et sportives des élèves de l'école Jacques-Leber, des élèves d'autres établissements de la CSDGS et de la communauté de Saint-Constant. Un protocole d'entente entre les deux organisations est prévu afin de faciliter l'accessibilité du nouveau terrain par la collectivité. Il sera ainsi accessible à toutes et à tous à compter de la rentrée scolaire 2018-2019.

Ce projet, estimé à 2,6 millions de dollars, est financé au tiers par la CSDGS (0,9 M\$) et au deux tiers par la Ville de Saint-Constant (1,7 M\$). Il a été confié à Location d'Angelo inc. de Saint-Rémi.

Rappelons qu'en juin 2015, la CSDGS acheminait une demande de financement au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) pour le projet de construction d'un terrain synthétique à l'école Jacques-Leber. Ce projet n'a toutefois pas été retenu par le MEES. En août 2016, la Ville de Saint-Constant a réitéré son intérêt et s'est dite prête à financer la partie manquante à la réalisation du projet, soit le montant demandé en 2015 au MEES. Finalement, à l'été 2017, le conseil des commissaires de la CSDGS a pu lancer un appel d'offres pour l'aménagement du terrain menant à la pelletée de terre de mardi.

Pour la Ville de Saint-Constant, cette nouvelle aire de jeu est en lien direct avec la nouvelle politique sur les saines habitudes de vie. « Nous croyons qu'investir dans des infrastructures sportives, c'est justement participer aux saines habitudes de vie de la communauté! », a tenu à souligner le maire de la ville, monsieur Jean-Claude Boyer, au moment de la pelletée de terre.

« En plus d'encourager l'exercice physique ainsi que les valeurs liées à l'adoption des saines habitudes de vie, tant de nos élèves que de la communauté, la concrétisation de ce projet met en lumière l'importance du travail collaboratif au bénéfice du plus grand nombre d'utilisateurs. Un partenariat gagnant! », a mentionné la présidente du conseil des commissaires de la CSDGS, madame Marie-Louise Kerneis. Au moment de son allocution, la présidente de la CSDGS a également précisé que la part du financement de la CSDGS associée à ce projet de terrain de football/soccer synthétique provient de la taxe scolaire.



— 30 —

Sources : Hélène Dumais
Régisseur, Secteur des communications
Commission scolaire des Grandes-Seigneuries
514 380-8899, poste 3978
dumais.helene@csdgs.qc.ca

Manon Mainville
Directrice, Service des communications
Ville de Saint-Constant
450 638-2010, poste 7461
communication@ville.saint-constant.qc.ca